

Délibération 2020-20-CFVE

Séance du 09 décembre 2020

Extrait du recueil des actes du  
Conseil de la Formation et de Vie Etudiante

### **Avis sur la répartition budgétaire de la Commission Vie Etudiante et de Campus (CVEC) pour l'année 2021**

Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE) de l'Université Polytechnique Hauts-de-France s'est réuni le mercredi 09 décembre 2020 en formation plénière, à distance, sur la convocation de M. Abdelhakim Artiba, Président de l'Université et sous la présidence de Monsieur Franck Barbier, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE).

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante donne la parole à Madame Dorothee CALLENS, Vice-Présidente déléguée à la réussite de l'étudiant et à la vie étudiante, qui propose aux membres :

sur la base de 10 000 étudiants en formation initiale, la répartition de la CVEC est la suivante :

- FSDIE: **15 € par étudiant** (respect du taux plancher de 30%) soit 150 000€
- Centre de santé: **6,30€ par étudiant** (respect du taux plancher de 15%), soit 63 000€
- Appel à projets : **8 €** par étudiant soit 80 000 €
- Projets transversaux : le solde non attribué.

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante approuve à l'unanimité des voix la répartition budgétaire de la Commission Vie Etudiante et de Campus (CVEC) pour l'année 2021.**

**POUR : 27 voix**  
**CONTRE : 0 voix**  
**ABSTENTION : 0 voix**

Valenciennes, le 09 décembre 2020

Le Président de  
l'Université Polytechnique Hauts-de-France  
Professeur Abdelhakim ARTIBA

